

2025_102_AC_Jurys_examens_ALLSH_Master_Français_Langue_Etrangere

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues** mention **Français Langue Etrangère** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

MASTER 1	
Semestre 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>	
Président(e) : Marion Tellier Suppléant(e) : Christelle Combe	
<u>Liste des membres :</u> Angela Garzon Gonzalez	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Amélie Leconte suppléante d'Angela Garzon Gonzalez	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u>	
<u>Liste des membres :</u>	
Semestre 2 et Jury de MASTER 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>	
Président(e) : Marion Tellier Suppléant(e) : Christelle Combe	
<u>Liste des membres :</u> Amélie Leconte	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Angela Garzon Gonzalez suppléante d'Amélie Leconte	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u>	
<u>Liste des membres :</u>	

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Didactique du FLE/S : approches critiques et innovations pédagogiques

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christelle Combe
Suppléant(e) : Amélie Leconte

Liste des membres : Marion Tellier et Angela Garzon Gonzalez

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type Coopération linguistique et éducative

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Amélie Leconte
Suppléant(e) : Christelle Combe

Liste des membres : Sylvie Wharton

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Raphaël Bruchet
- Jean-François Maynier

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 06/11/2025

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen l'UFR ALLSH

